

Fédération Nationale pour l'École Rurale (F.N.E.R.)

Voir aussi sur notre site (<http://ecole-rurale.marelle.org>) : actualité, débats, échanges, témoignages...

Pour tout contact : secrétariat FNER - 14, rte de Pontlevoy - 41400 VALLIERES LES GRANDES (tél : 02-54-20-91-35)

1- Présentation

La Fédération Nationale pour l'École Rurale est **composée d'associations (régionales, départementales, locales), de correspondants locaux et de particuliers.**

Tous sont **des enseignants, des élus, des parents, des amis de l'École**, qui sont quotidiennement en prise directe avec le monde rural et les écoles rurales. La FNER a ainsi des contacts dans une quarantaine de départements. Elle est indépendante de tout mouvement politique, confessionnel ou syndical.

Cette fédération agit pour :

- Assurer aux enfants de l'ensemble des espaces ruraux, quelle que soit leur situation géographique, un enseignement de qualité dans le cadre d'un service public de proximité.
- Promouvoir, à partir des expériences existantes, une école rurale ouverte sur l'avenir, innovante et dynamique tant sur le plan de l'acquisition des savoirs que sur celui de la formation des individus et des groupes.
- Mieux faire connaître la réalité de l'école rurale, sa valeur pédagogique, les résultats qu'elle obtient, le rôle essentiel qu'elle joue dans le développement local.
- Faciliter les échanges entre élus, enseignants et parents pour arriver à une gestion commune de l'école rurale à l'échelle locale, départementale et nationale.
- Encourager la coopération, sous quelque forme que ce soit, entre écoles rurales, promouvoir les échanges afin de leur donner la possibilité de se doter en commun des moyens et de partager leurs expériences.
- Obtenir des pouvoirs publics que soit reconnue au sein du système éducatif, les spécificités des écoles rurales et que leur soient donnés les moyens nécessaires à son évolution et à sa valorisation.

C'est donc pour le maintien et le développement d'un service public de qualité, à partir des atouts pédagogiques des petites structures scolaires, que la Fédération agit.

2- Historique – actions

Avant 1990 : Face aux risques de fermetures de classes, des associations se sont créées dans certains départements pour défendre les écoles de village. Les associations ont été relayées par des réseaux déjà existants.

Début 1990 : Suite au rapport Mauger, préconisant le groupement concentré des écoles rurales, des comités de défense se créent dans plusieurs départements.

Avril 1990 : Création à Carmaux de l'A.D.P.E.R. (Association de Défense et de Promotion de l'École Rurale) qui se transformera plus tard en C.R.E.P.S.C. (Centres de REcherches sur les Petites Structures et la Communication)

1991 : l'A.D.P.E.R. publie une contre-analyse du rapport de Pierre Mauger. Celui-ci répond le 13 décembre et affirme qu'aucune mesure nationale ne sera prise.

Avril 1992 : Premier colloque national au Vigeant (Vienne) sur l'école rurale qui rassemble plus de 20 départements français. La rencontre associe parents, élus et enseignants, ce qui sera un principe de base de la F.N.D.P.E.R.

27 juin 1992 : Naissance officielle de la F.N.D.P.E.R. (Fédération Nationale pour la Défense et la Promotion de l'École Rurale) à Larajasse (Rhône), qui regroupe l'A.D.P.E.R. et les associations départementales. L'A.N.E.M. (Association Nationale des Élus de Montagne) adhère également à la fédération.

Avril 1993 : Deuxième colloque national sur l'école rurale à Crozon (Finistère), intitulé " École rurale, école nouvelle ". Plus de 40 départements et 200 personnes participent aux travaux de ce colloque où des personnalités interviendront par conviction : Philippe Meirieu, Hubert Montagner, Paul le Bohec, Michel Authier, Françoise Oeuvarde, Eric Debarbieux. Les actes de ce colloque sont édités par la Fédération.

Printemps 1993 : début du moratoire " Balladur " sur les services publics en milieu rural.

Novembre 1993 : La F.N.D.P.E.R. participe au débat lancé en France sur l'aménagement du territoire.

Février 1994 : Première journée européenne de l'École rurale au Parlement européen de Strasbourg (Bas Rhin). L'idée d'un comité de liaison européen est lancée à cette occasion.

Mars 1994 : La F.N.D.P.E.R. participe activement aux débats et consultations qui ont lieu sur l'école à partir des 155 propositions du ministre de l'Éducation Nationale.

Avril 1994 : Journées d'étude de l'école rurale à Chalencin (Ardèche). La F.N.D.P.E.R. précise ses positions et propositions.

1994-1995 : Contacts institutionnels avec les syndicats, les fédérations de parents, les élus, les mouvements pédagogiques, les médias, les ministères afin que soient entendues les revendications et propositions de la F.N.D.P.E.R.

Juillet 1995 : La F.N.D.P.E.R. participe au colloque d'Autrans (Isère) organisé par les C.R.E.P.S.C. sur le thème " École rurale, communication et technologies nouvelles " Près d'une centaine d'intervenants, dont Michel Authier, Pierre Lévy, Guy Avanzini, Patrick Guihot, J.J. Morne, Ruy d'Espinay (Portugal), R. Morel (Suisse), M. Boada (Espagne). Nombreuses présentations d'expériences dans tous les domaines.

Naissance de l'Association Européenne de Développement de l'Éducation de Proximité (A.D.E.L.E.) avec le Portugal, l'Espagne, l'Irlande et la France.

Avril 1997 : La F.N.D.P.E.R. organise un colloque à Poitiers (Vienne) sur le thème : " Enfants, écoles et territoires dans les banlieues et les campagnes ". Participation de Bernard Charlot, Agnès Henriot-Van Zanten, André Chambon.

Janvier-Mai 1998 : Participation de la F.N.D.P.E.R. au groupe de travail mis en place par M. Lebossé, inspecteur général à la demande de Ségolène Royal : "Pour une nouvelle dynamique du système éducatif en zone rurale isolée".

1998-99 : Lancement de la lettre ouverte " Nous nous autorisons à sortir " signée par près de 3000 enseignants, parents, animateurs de centre, élus, contre les textes ministériels sur les sorties scolaires.

Mai 1999 : Journées d'étude de Paulmy (Indre-et-Loire) sur le thème " Écoles et territoires " La F.N.D.P.E.R. devient F.N.E.R. (Fédération Nationale pour l'École Rurale)

Février 2000 : Coordination nationale des classes uniques.

Mars 2000 : Appel pour le maintien des écoles de proximité, reprenant les options fondamentales de la fédération.

Novembre 2000 : Rencontres de Loches (Indre-et-Loire). L'évolution récente du monde rural, les transformations structurelles (communautés de communes, pays, etc., et dans le domaine scolaire, les réseaux, les RPI...).

Octobre 2002 : Rencontres d'Olby (Puy-de-Dôme) : le point sur l'actualité et la relance de la FNER.

Juillet 2003 : Rencontres de Thiézac (Cantal) : le collège rural, la dimension européenne de l'école rurale, une "évaluation de l'École Rurale", école, territoires et collectivités locales ; participation d'Yves Alpe, d'Yves Jean...

Juillet 2004 : Rencontres de Jabreilles (Hte-Vienne) : " Un réseau peut en cacher un autre... ". Le point sur les réseaux d'écoles.

Mai 2005 : Rencontres de Rochefort (Puy-de-Dôme) : " L'École rurale en France et en Europe ". Regards croisés sur plusieurs systèmes européens. Nouvelles données de l'OER (participation de Pierre Champollion, de Roser Boix).

Juillet 2005 : Lettre commune FNER/SNUIPP/SE/SGEN/AMRF pour demander au Ministère de l'E.N. la mise en place d'une véritable formation en IUFM aux aspects spécifiques de la pratique professionnelle en école rurale.

Octobre 2006 : Rencontres de Marcq (Yvelines) : ébauche d'un véritable projet pour l'école rurale..., mais aussi : classes uniques en ZEP, recherches et préconisations de l'OER, l'école rurale sous la IIIème République...

Octobre 2007 : Rencontres de Sambin (Loir-et-Cher) : Être parent en milieu rural. Points de vue de parents, de chercheurs, de praticiens de la petite enfance...

Octobre 2009 : Colloque de Chamalières (Puy-de-Dôme) : Réussir aussi à l'École Rurale : réussir quoi et comment?

3- Propositions

A/ PRATIQUES D'ECOLE, PRATIQUES DE CLASSE

- 1- **Préserver, voire rechercher l'hétérogénéité** des âges, des niveaux, des milieux socioculturels, favorisant ainsi les **interactions** entre les enfants (ex. entre enfants en grande facilité et enfants en grande difficulté, entre petits et grands...). Cette organisation, dans un cadre pluriannuel (cycles), permet aux enfants, en **respectant mieux leurs rythmes personnels, d'acquérir plus solidement des connaissances, ainsi que des compétences sociales et humaines.**
- 2- **Élargir progressivement les échanges à l'extérieur** de la classe (correspondance, réseaux...). De même, chez les enseignants, permettre, favoriser et développer **l'ouverture sur l'extérieur** et l'implication dans la vie associative et/ou citoyenne, dès la formation initiale à l'IUFM.
- 3- Laisser aux enseignants une grande **liberté de choix des méthodes et des pratiques pédagogiques**, notamment pour permettre de s'adapter aux réalités locales, aux élèves tels qu'ils sont et tels qu'ils changent, à l'environnement géographique et social, et à leurs propres sensibilités et aptitudes.
- 4- Utiliser - et aménager - autant que possible **tous les espaces disponibles** dans l'école et autour.
- 5- Préserver une grande **polyvalence des maîtres**, mais en même temps, faciliter réellement **la participation de divers intervenants** : parents, personnes pour aider, personnes à compétence particulière (EPS, musique, arts visuels ou autres).
- 6- **Diffuser, voire co-élaborer les outils pédagogiques adaptés** à ces classes : plans de travail, outils auto-correctifs, fichiers...
- 7- **Abaisser sensiblement les effectifs** dans les classes à plusieurs cours (ex. 12 élèves/classe à 3 cours et plus), avec maintien et ouverture d'une école possibles dès 3 ou 4 élèves.
- 8- Autant que possible, et notamment **en fin de carrière, travailler en doublettes** avec des jeunes sortant de formation, ce qui permettrait aux plus anciens d'éviter l'usure, de travailler plus longtemps, de **transmettre certains "gestes" et concepts éducatifs et pédagogiques** (ex. prise en main, tenue de la classe, gestion de l'enfant/groupe classe, rapports entre unité et diversité du groupe-classe, étapes pour mettre en œuvre une vie de classe, tirer parti de l'imprévu...), et aux plus jeunes **un contact plus confiant** avec les classes rurales.
- 9- **Développer le désir de travailler en équipe** (école et/ou réseau), pour élaborer et réaliser des projets, résoudre certains problèmes, par la mise en place de **décloisonnements** (maternelle au CM2), de **temps institués** et d'une vraie **salle des maîtres** dans chaque école pour créer les conditions d'échanges entre les enseignants ainsi qu'avec les partenaires, de **maîtres supplémentaires** pour un territoire et un projet définis, d'une véritable **évaluation** du travail d'équipe (sortir de l'idée "un maître = une classe").
- 10- **Aider le directeur d'école** (qui doit cependant demeurer enseignant et sans statut hiérarchique) : **recentrer** son action sur des **tâches vraiment utiles** pour l'école, créer des postes de **secrétaires de direction** (pour plusieurs écoles ou conjointement avec des institutions ou associations locales), **partager** les tâches de direction dans l'école... Envisager d'autres systèmes de nomination (élection par les collègues, embauche par une collectivité, durée limitée, direction tournante ?...).

11- Aller vers la **gratuité totale des fournitures** de la maternelle à la terminale, **ainsi que du maximum d'activités pédagogiques** (sorties scolaires, musées, concerts, transports liés à ces sorties).

12- **Améliorer les conditions d'accueil des petits**, dès deux ans si besoin, et **des enfants handicapés** : aide matérielle et en personnel.

B/ FORMATION

1- **Allonger le temps de formation initiale**, beaucoup trop courte, parfois quelques heures seulement - voire aucune - consacrées à une discipline ou un aspect du métier d'enseignant ; prévoir une vraie formation ASH (Adaptation Scolaire et Scolarisation des Élèves Handicapés).

2- Tendre vers une **alternance "formation courte + pratique sur le terrain + formation continue"**. Le stage en responsabilité devrait ainsi être allongé et suivi d'un vrai travail de retour en IUFM.

3- **Éviter le morcellement** de la formation.

4- **Ne pas abuser de la didactique** des disciplines et de l'abstraction : réintroduire absolument dans la formation **l'apprentissage de la gestion globale d'une classe**. Les aspects pratiques de la classe ne doivent plus être négligés. Donner du sens à la formation en IUFM en privilégiant la **réflexion sur le système éducatif**.

5- Favoriser une **culture humaniste**, entre autres en insistant particulièrement sur la **connaissance du territoire** et sur **une meilleure connaissance des cursus et des métiers**, pour une meilleure orientation des élèves. De même, **former les futurs professeurs à la lecture, la connaissance du/des territoires** (trois fois dans l'année, étude sur le terrain puis à l'IUFM, par exemple).

6- Faire intervenir pendant la formation initiale des enseignants, **d'autres acteurs de l'éducation** comme les travailleurs sociaux, les animateurs socio-culturels, des professionnels de terrain expérimentés et porteurs de compétences spécifiques, ainsi que les partenaires privilégiés de l'école que sont les associations de parents et d'élus. **Apprendre à travailler en partenariat, en réseau**.

7- Exiger la **présence de maîtres-formateurs en milieu rural**, avec des classes à plusieurs cours, pour assurer un **stage obligatoire en milieu rural**. Lors de la formation en IUFM, expliquer et **valoriser l'école à petite structure et la richesse de l'école rurale**, ainsi que les **modes d'organisation** tels que réseaux, RPI...

8- Rendre la **formation continue**, de plus en plus discontinue quand elle n'est pas absente, **accessible à tous**, notamment aux enseignants travaillant dans une classe à plusieurs niveaux.

9- **Améliorer et ouvrir la formation de tous**, y compris des formateurs par l'organisation d'échanges de chercheurs (entre IUFM, entre IUFM et Universités), ainsi que de conférences plus nombreuses...

10- Les enseignants ont besoin de plusieurs (4 ?) **années sabbatiques** au cours de leur carrière pour revenir en formation, reprendre des études, réaliser des projets.

11- **Créer des « doublettes »** (cf. I, 8) formées d'un professeur sortant de l'IUFM et d'un enseignant en fin de carrière pendant une année, ce qui serait profitable aux deux ainsi qu'aux élèves.

C/ ACCUEIL PRÉSCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE, PARTENARIATS

1- Encourager et faciliter l'**investissement** de tous, **en préservant la "taille humaine" de l'école rurale**, atout essentiel - et vécu comme tel -, qui permet aux élèves, aux enseignants, aux partenaires, de tisser de réelles relations citoyennes et humaines.

2- **Favoriser la mixité sociale** (cf. rôle des élus locaux), pour renforcer ces relations.

3- **S'appuyer sur les expériences**, sur ce qui fonctionne, **favoriser les échanges** et notamment en direction d'autres structures d'enseignement (autres écoles, collèges et plus généralement autres lieux d'éducation).

4- Encourager **le développement et la pérennité de réseaux**, non pas sur la base d'un modèle centralisé venu « d'en haut », mais sur la trame de réseaux imaginés, élaborés et construits par « le terrain » : enseignants, parents, élus locaux. Par le biais même des réseaux, aider au développement du travail d'équipe et de la mise en commun des compétences.

5- Donner de **vrais pouvoirs démocratiques aux Conseils** d'écoles, aux Conseils de réseaux, afin qu'ils deviennent réellement des outils efficaces, et soient perçus comme tels, **permettant à chacun des partenaires** (personnes, institutions, associations) **de se sentir et d'être davantage acteur que spectateur** et/ou consommateur d'école ; en particulier **pour gérer et coordonner un projet éducatif global incluant, en termes d'actions et de moyens, le pré- et le périscolaire** : par ex. coordonner l'action et les moyens de la cantine, de la garderie, de la crèche (parentale ou non), du centre de loisirs...

6- Rechercher constamment **la plus grande confiance possible entre tous les partenaires** (par exemple ouvrir suffisamment la classe, l'école aux parents d'élèves), **confiance et collaboration indispensables y compris entre les administrations et les administrés**, pour permettre autant l'émergence de projets éducatifs globaux, voire de « **projets éducatifs de territoire** », **durables**, que le fonctionnement optimal de l'école au quotidien.

7- Permettre **assez de souplesse pour pouvoir prendre en considération des évolutions sociales** telles que les besoins spécifiques des familles mono-parentales ou les rythmes de vie liés aux horaires de travail. Souplesse aussi et davantage d'**autonomie administrative et financière** pour l'achat de matériel, la constitution de réseaux, la gestion des intervenants dans les écoles... et d'une façon générale, **la prise en compte des spécificités liées à la ruralité** : distances, équipements, modes d'organisation...

8- Établir/rétablir des garde-fous :

Assurance d'une école rurale publique et laïque, dans un cadre républicain et démocratique, permettant une réelle égalité des conditions d'éducation et d'enseignement sur tout le territoire (rééquilibrage des politiques locales), par le **maintien d'un tissu scolaire de proximité**, le refus des politiques de regroupements à courte vue, qu'elles soient nationales, départementales ou locales (risque aggravé par le glissement de la compétence scolaire des communes au profit de l'intercommunalité), et le refus de la participation financière « obligatoire et sans conditions » imposée aux communes par l'application de l'article 89...

Respect des compétences de chacun dans l'établissement de partenariats (par exemple, les équipes pédagogiques doivent rester les maîtres d'œuvre des orientations pédagogiques).

Garantie de moyens de fonctionnement suffisants (personnels et matériels), et durables (échéances pluriannuelles).

~~~~~

## DES PISTES POUR UNE POLITIQUE MUNICIPALE pour le développement de l'école en milieu rural

### 1- Avoir une attitude volontariste.

L'élu doit concevoir une politique scolaire pour sa commune, consulter les professionnels, d'autres élus, étudier les besoins de sa commune et sa situation dans le canton et le département avant de se faire une idée de la politique qu'il désire mener. L'organisation de la structure scolaire doit avant tout être choisie et non imposée.

### 2- Assurer la continuité des financements.

L'investissement et le financement ces équipements doivent être réguliers. Il ne faut pas se faire plaisir en investissant par à-coups dans des équipements de prestige, mais assurer un entretien régulier des bâtiments, leur modernisation, le renouvellement des équipements devenus obsolètes.

### 3- Mettre en place des activités périscolaires.

De plus en plus, le temps scolaire s'élargit et c'est aux municipalités à prendre en charge tout ce qui est avant et après l'école. En assurant l'accueil des enfants le matin et le soir, une restauration scolaire de qualité, les enfants resteront à l'école du village même si les parents travaillent dans une autre commune.

### 4- Ne pas être uniquement un bailleur de fonds.

Le maire ne peut se contenter de signer des chèques, ou de voter des crédits, il lui faut s'investir, aller au devant de la demande, réfléchir avec les enseignants sur leurs besoins.

### 5- S'associer dès l'amont au projet d'école.

L'élu doit participer dès sa conception au projet d'école, car l'image de la commune et celle de l'école sont très liées et un projet d'école cohérent et innovant favorise une image positive de la commune.

### 6- Associer les parents et les enseignants

Un vrai projet d'école ne fonctionne que s'il est porté par toute la communauté éducative : enfants, parents, enseignants, élus. Il faut organiser des rencontres régulières avec tous les partenaires.

### 7- Intégrer les associations.

Il s'agit de faire de l'école un espace ouvert sur la vie associative, sur le quartier. Associer l'école aux projets de développement de la commune : projets culturels, scientifiques, écologiques...

### 8- Faire participer les élus à la vie de l'école.

Les conseillers municipaux, surtout s'ils n'ont pas d'enfants en âge scolaire se sentent éloignés du monde éducatif et ont du mal à se représenter concrètement l'utilisation des budgets votés. C'est pourquoi il est bon de les faire rentrer dans l'école à l'occasion d'une fête de fin d'année, d'une journée portes ouvertes...

### 9- Rechercher les bons plans de financement.

Il existe de nombreuses possibilités de financement en dehors des deniers communaux. Il faut se renseigner pour frapper à la bonne porte et faire participer différentes instances au financement du projet : intercommunales, départementales, régionales, européennes.

### 10- Valoriser l'image de l'école.

À travers l'image de l'école, c'est celle de la commune que l'on valorise auprès des parents et de la population en général. Si l'on veut attirer une population nouvelle vers l'école, il faut en transmettre une image positive, dynamique, innovante.

\*\*\*\*\*

## 4- Adhésions, à renvoyer à : Alain MESNAGE - Grand Vaud, 87370 JABREILLES LES BORDES

Nom de l'association :

Année :

Nom de l'adhérent ou du responsable :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

Montant de l'adhésion\* :

Réglé le :

en espèces / par chèque (à l'ordre de : FNER)

Signature :

\*- individuelle : 15 euros, cotisation de soutien : 20 euros ;

- pour les associations : 30 euros, cotisation de soutien : 50 euros.

**Voir aussi sur notre site (<http://ecole-rurale.marelle.org>) : actualité, débats, échanges, témoignages...**

**Pour tout contact : secrétariat FNER - 14, rte de Pontlevoy - 41400 VALLIERES LES GRANDES (tél : 02-54-20-91-35)**